Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier

Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier

Band: 37 (2021)

Artikel: La Marche sur Berne de 1954 : entre action manifestante et malaise

paysan

Autor: Savoy, Guillaume

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-953413

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA MARCHE SUR BERNE DE 1954: ENTRE ACTION MANIFESTANTE ET MALAISE PAYSAN

GUILLAUME SAVOY

imanche 9 mai 1954, 12h 15, les premiers manifestants de la «Marche sur Berne» prennent la route à pied depuis Bümpliz Sud en colonne disciplinée de quatre personnes et débouchent une heure plus tard devant le Palais fédéral ¹. Ce n'est qu'à 14h 10 que la partie officielle débute réellement avec les premiers discours alors qu'aucune perturbation importante de la circulation n'est à déplorer ni aucun incident ou délit². Cette manifestation paysanne inédite rencontre un grand succès d'affluence. On recense selon les données de la presse quelque 15 000 à 25 000 personnes. Malgré l'assistance nombreuse, elle se déroule «dans le calme et l'ordre le plus parfait»³.

Alors que la manifestation de rue semble plutôt l'apanage du mouvement ouvrier durant l'entre-deux-guerres, une frange importante de la paysannerie suisse adhère après la Deuxième Guerre mondiale à ce répertoire protestataire. L'utilisation de la manifestation comme action politique directe par une partie du monde agricole mérite d'être questionnée afin de comprendre le rapport de la paysannerie suisse

¹ Nous utilisons le masculin, car la presse indique que le cortège est formé exclusivement d'hommes même si les photographies montrent quelques femmes en costumes dans le défilé ainsi que dans la foule. Nous utiliserons aussi le masculin lorsque nous référons aux représentations de l'époque, qui ne conçoivent le paysan qu'au masculin, lorsqu'il est acteur public et politique.

² Archiv der Sicherheits- und Kriminalpolizei (SiKriPo), Stadtarchiv, Bern, SAB_1001_1_180 (EB 2.15 180), Bauerndemonstrationen 9.05.1954, Tf. Meldungen Büro des Kdten bw. 19 der Polizeikaserne und Bericht über die Durchführung des Ordnungsdiensts.

³ Archives fédérales (AF), Ministère public de la Confédération (MPC), E4320B#1990/266#7453* Bauern-Kundgebungen; Protestkundgebungen der Milchproduzenten vom 9.5.1954 (1954-1959), Rapport du 10 mai 1954 de l'inspecteur Pache, p. 1. Ce dossier comprend également les photographies reproduites en pp. 73-75.

à la manifestation de rue à l'aube des Trente Glorieuses⁴. La manifestation paysanne s'inspire pour partie de la jacquerie, courante au XIX^e siècle contre une situation intolérable, mais s'inspire par ailleurs aussi du mode d'action syndical de protestation politique. De fait, la manifestation de 1954 surprend en raison des similitudes qui peuvent exister ou surgir entre le paysan et l'ouvrier, habitué à recourir à la manifestation pour affirmer ses revendications. S'il ne faut pas confondre les manifestations organisées par les syndicats ouvriers avec cette manifestation paysanne, notre contribution s'attachera néanmoins à relever plusieurs traits communs pour expliquer le recours à ce mode d'action nouveau.

Malaise identitaire

Si au début du XXe siècle l'Union suisse des paysans (USP) répondait aux besoins et revendications de la majorité des paysans en défendant à Berne le principe de paysannerie (Bauernstand) utile et vital à la nation et qu'ils offraient une image unie du monde agricole, les changements économiques et structuraux à l'œuvre ébranlent cette conception sans que les représentants paysans auprès des pouvoirs publics ne les répercutent totalement dans leurs revendications. L'apparition, éphémère, du mouvement des Jeunes Paysans (Jungbauernbewegung) dans les années 1930, puis la fondation, en décembre 1951, de l'Union des producteurs suisses (UPS) dénotent une nouvelle aspiration du milieu agricole, plus revendicatif et plus critique à l'égard de Berne. Pour leur part, les instances dirigeantes établies de l'USP, qui agissent en étroite collaboration avec les membres du Département de l'économie, semblent ne pas avoir su prendre la mesure du besoin d'extériorisation des malaises inhérents à la paysannerie et ainsi perdu une partie de leur rôle de représentation de la profession.

Au sortir de la guerre, la paysannerie suisse bénéficie d'un statut moral élevé après avoir contribué à nourrir et faire fonctionner le pays durant la guerre, en échange de garantie des prix de production du lait, du blé et d'autres produits pour le futur. Pourtant, aucune loi ne reconnaît encore ce statut économique particulier à l'agriculture.

Finalement après de longs débats de politique générale sur le sens de la paysannerie pour la nation et après un travail de communica-

⁴ Pour plus de détails sur les manifestations paysannes en Suisse, voir: Guillaume Savoy, *Identité et image du paysan suisse dans l'espace public: Les manifestations paysannes comme révélateur du malaise paysan (1954-1961-1973)*, Fribourg, 2015.

tion et de lobbyisme intense de la part de l'USP ainsi que des milieux politiques proches du monde agricole, le Conseil fédéral propose la Loi sur l'agriculture de 1951, qui prévoit des dispositions particulières pour ce secteur de l'économie en vue de sa consolidation et du maintien de la population paysanne.

Dans les articles 29 et 30 de la loi, il est stipulé que les prix des produits doivent couvrir les coûts de production moyens d'exploitations gérées rationnellement; la loi fixe également le principe de revenu paritaire pour le paysan et sa famille, à savoir l'équivalence du revenu du travail dans le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie comparables⁵. En clair, les prix doivent garantir aux agriculteurs un salaire décent. Ce texte est combattu en référendum populaire par les défenseurs des consommateurs et des consommatrices – la Migros entre autres – mais est accepté par le peuple le 30 mars 1952 par 54% des votants et entre en vigueur le 1er janvier 19546. Le soutien à la cause paysanne d'une grande partie des ouvriers semble avoir joué un rôle important dans le succès contre le référendum⁷. Finalement, il faut donc parler d'une victoire pour la paysannerie tant le soutien de la Confédération à l'agriculture semble conséquent et s'agrémente d'une série de mesures comme l'amélioration des bases de production, la protection contre les importations, le soutien aux exportations, la sécurité des prix tout comme la recherche, la formation et la vulgarisation. Suite à cette reconnaissance évidente du rôle de la paysannerie par le peuple et par les autorités politiques suisses en tant que bien commun pour la nation, les milieux agricoles éprouvent un profond soulagement. Bien qu'une partie des mesures semblent très exagérées aux partis bourgeois, ceux-ci ont finalement dû s'y résoudre pour ne pas s'aliéner le soutien paysan nécessaire en temps de guerre froide, et ainsi risquer une hypothétique alliance rouge-verte8.

Une manifestation aux racines romandes

L'espoir qu'a fait naître la Loi sur l'agriculture ne résout pas le problème très préoccupant du marché du lait qui voit la production

⁵ Recueil officiel (RO) 1953 1095.

⁶ Voir www.admin.ch/ch/f/pore/va/19520330/det159.html, consulté le 24 mars 2015.

⁷ Werner Baumann et Peter Moser, Bauern im Industriestaat: agrarpolitische Konzeptionen und bäuerliche Bewegungen in der Schweiz 1918-1968, Zurich, Orell Füssli, 1999, p. 350.

⁸ Baumann et Moser, op. cit., p. 353.

croître fortement d'environ 26 000 000 quintaux en 1952 à 27 000 000 quintaux en 1953 alors même que la consommation stagne⁹. Cet espoir semble trahi par l'annonce de la baisse du prix du lait au 1^{er} mai 1954, annonce qui tombe seulement quelques mois après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi et qu'il faut concevoir comme l'élément déclencheur de la manifestation. L'ensemble des journaux professionnels soulignent l'injustice ressentie par le monde agricole, et note qu'il est parfaitement incompréhensible que le droit de l'agriculteur à un juste salaire soit ainsi mésestimé, au moment même où la paysannerie fait de gros efforts pour améliorer la qualité de production et où la situation financière de la Confédération, tout comme celle de nombreux secteurs économiques, est plus favorable que celle de l'agriculture. En définitif, la décision du Conseil fédéral «ébranle la confiance que la paysannerie témoignait jusqu'ici à l'égard des autorités »¹⁰.

Dans les jours qui suivent cette décision, non seulement toute la presse agricole, mais aussi la presse généraliste, est inondée par une profusion de prises de position, d'articles, de communiqués de presse, d'appels à manifester provenant des différentes organisations et syndicats agricoles nationaux, cantonaux et régionaux. Deux positions distinctes sur la manière de réagir se dégagent. D'une part, celle de la puissante USP, peu incisive puisqu'elle «demande» simplement au Conseil fédéral de reconsidérer sa décision¹¹. Une position très timorée qui ne convainc pas nombre de ses membres ainsi que l'ensemble des syndicats dissidents. En effet, partie prenante du processus de consultation au niveau fédéral, l'USP a négocié durant des mois les contours de la loi de 1951 et par la suite ses ordonnances d'application. D'autre part, l'Union des paysans fribourgeois (UPF), pourtant fidèle membre de l'USP, laisse entrevoir une fracture entre le point de vue des instances nationales et son propre positionnement, plus revendicatif, lorsqu'elle affirme dans Le Paysan fribourgeois du 29 avril 1954 que «ce compromis était déplacé»¹². Pour sa part, l'UPS est encore plus virulente et critique les promesses, les belles paroles et le manque d'énergie de son adversaire traditionnel. Elle utilise cette débâcle de la défense professionnelle paysanne organisée autour de l'USP pour défendre son modèle de syndicat paysan alternatif:

⁹ Le Paysan fribourgeois, 1er avril 1954, p. 1.

¹⁰ Le Paysan suisse, édition spéciale 3 mai 1954, p. 1.

¹¹ Ibidem.

¹² Le Paysan fribourgeois, 29 avril 1954, p. 1.

Voulez-vous que cela cesse? Producteurs! Si vous voulez que cesse cette manière de vous faire «botter le train», ralliez les rangs de l'UPS. Venez à nos organisations. Entrez dans la résistance paysanne. Organisez-vous! Syndiquez-vous!¹³

Ces différentes prises de positions dirigées contre l'organisation faîtière, que l'on retrouve par ailleurs en diverses autres régions de Suisse, illustrent bien l'état d'esprit et le processus en marche qui aboutit à l'organisation d'une véritable manifestation le 9 mai 1954 sur la place du Palais fédéral, aussi appelée «Marche sur Berne», en vue de protester énergiquement contre la décision jugée injuste du Conseil fédéral. Cette initiative revient à l'UPF qui, déjà lors de son comité cantonal élargi du 30 avril 1954 ¹⁴, vote de manière unanime un appel à manifester à l'intention des paysans fribourgeois. La décision «sans précédent» de l'UPF est officialisée dans *Le Paysan fribourgeois* en date du 6 mai qui transforme sa page de couverture en affiche annonçant la manifestation ¹⁵.

L'UPS lui emboîte le pas dans son édition de *L'Union* du 4 mai¹⁶ et se solidarise avec l'action prévue par l'UPF. C'est également le cas de nombreux groupements agricoles locaux, syndicats agricoles et laiteries de Suisse romande. La Suisse alémanique ne reste pas sourde à l'appel à manifester mais seule la section des paysans de Suisse centrale, l'*Innerschweizer Bauernbund* (IBB), se rallie officiellement à la Marche sur Berne au travers de son secrétaire Josef Schuler qui appelle ses troupes à manifester à Lucerne ce même jour à la même heure¹⁷. Divers groupements isolés, surtout dans le canton de Berne, annoncent également leur volonté de participer à la manifestation, mais sans que les fédérations ou associations agricoles cantonales et régionales ne soutiennent explicitement l'action¹⁸. Au final, il faut donc parler d'une manifestation à caractère majoritairement romand, instillée par l'activisme de la conservatrice UPF, mais soutenue par un large spectre d'organisations régionales, membres de l'USP ou dissidente¹⁹.

¹³ *L'Union*, 30 avril 1954, p. 1.

¹⁴ Archives de l'Union des paysans fribourgeois (UPF), Procès-verbal du comité cantonal élargi UPF du 30 avril 1954.

¹⁵ Le Paysan fribourgeois, 6 mai 1954, p. 1.

¹⁶ L'Union, 4 mai 1954, p. 1.

¹⁷ Archives de l'Union suisse des paysans (USP), J2.332-01#2012/119#2171*, affiche d'appel à la manifestation à Lucerne du 9 Mai 1954 ainsi que J2.332-01#2012/119#2016*: Comité suisse de la «Marche sur Berne»: Berichte (1954-1955), lettre de l'IBB au Conseil fédéral, 9 mai 1954.

¹⁸ Der Schweizer Bauer, 7 mai 1954, p. 10.

¹⁹ Voir Guillaume Savoy, op. cit., pp. 40-42.

La manifestation comme action-choc en rupture avec la tradition

Manifester n'est pas un acte anodin pour la majorité des paysans en 1954. Si la Suisse romande est plus habituée au fait manifestant en raison de la présence des sections de l'UPS, il faut noter le malaise et l'appréhension des paysan·ne·s quant à l'image qu'ils pourraient donner à la société en ayant recours à la manifestation. Pour une très grande partie d'entre eux, manifester signifie appartenir à un syndicat paysan politisé; néanmoins le cas de la Marche sur Berne constitue plutôt le moyen de faire entendre une position peu audible aux autorités dans le contexte de croissance économique des années 1950. La Fédération laitière du Jura exprime, parmi d'autres, la crainte qui existe concernant le recours à la manifestation dans une lettre à ses sections²⁰. Comme le note également la *Gazette de Lausanne* en date du 7 mai 1954, l'inquiétude et le mécontentement sont partagés par tous les paysan·ne·s mais «où les opinions diffèrent, c'est au sujet de l'opportunité de la Marche sur Berne décidée par divers milieux de producteurs »²¹.

Le comité directeur de l'UPF débat d'ailleurs plus généralement au sujet du syndicalisme paysan le 20 janvier 1954 et laisse entrevoir deux tendances en son sein: d'une part, ceux qui préfèrent se distancer d'un syndicat paysan et d'autre part, ceux qui «déclarent qu'il y a longtemps que ce mouvement syndicaliste [les] fait réfléchir. Peut-être qu'il y a du bon. Quand on voit tout ce qui se passe ailleurs, spécialement les positions renforcées des ouvriers (contrat collectif, assurance chômage, congés payés), on comprend certains énervements». Henri de Gendre, conseiller national qui participe activement à l'organisation de la Marche sur Berne, affirme pour sa part qu'«il ne faudrait pas avoir peur de collaborer avec eux»²². On perçoit donc bien une rupture entre les différents groupements paysans et un rapport compliqué à la volonté de manifester son mécontentement dans l'espace public, sans donner une image trop négative de la profession.

Une manifestation calme

Le Comité romand d'action pour la Marche sur Berne, qui s'est constitué autour de membres de l'UPF et de l'UPS, prépare de manière

²⁰ Archives de l'USP, J2.332-01#2012/119#2171*, lettre de la Fédération laitière du Jura à ses sections, 6 mai 1954.

²¹ Gazette de Lausanne, 7 mai 1954, p. 4.

²² Archives de l'UPF, PV du comité directeur UPF du 20 janvier 1954, pp. 28-30.



Marche sur Berne, 9 mai 1954. Archives fédérales suisses.

très rapide et sommaire le déroulement de la Marche sur Berne. Le comité parle d'une «marche symbolique, [qui] se déroulera dans l'ordre et la discipline »²³. La police municipale bernoise, sur mandat de la municipalité de la ville de Berne, accorde le permis de manifester sans la moindre complication – l'image valorisée des paysans joue peut-être ici un rôle –, à condition que le comité «assum[e] la responsabilité et que la manifestation prévue se déroule dans l'ordre et la discipline, sans porter atteinte à l'ordre public »²⁴. Une certaine crainte de la police municipale et des autorités fédérales est en revanche perceptible face à l'impréparation du comité et au manque d'informations sur le déroulement de la manifestation. Celle-ci note ainsi que «comme on ne sait pas comment les manifestants vont se comporter, il faut prévoir un service d'ordre important »²⁵.

²³ Archiv der Sicherheits- und Kriminalpolizei (SiKriPo), Stadtarchiv, Bern, SAB_1001_1_180 (EB 2.15 180): Demonstrationen, Streiks, Arbeits- und Lohnkonflikte, Ausstände, Unruhen 1953-1954, Lettre du 5 mai 1954 du Comité romand de la Marche sur Berne à la direction de la police municipale bernoise.

²⁴ *Idem*, Lettre du 7 mai 1954 du commandant de la police municipale de Berne à G. Cuénoud, secrétaire du Comité romand pour la marche sur Berne.

²⁵ Idem., Allgemeiner Befehl für den Ordnungsdienst, Sonntag den 9. Mai 1954.



Marche sur Berne, 9 mai 1954. Archives fédérales suisses.

La Marche sur Berne de 1954 se déroule sous le format traditionnel des manifestations-défilés généralement utilisés par le mouvement ouvrier. Le cortège attire l'attention non pas par sa forme, qui est pour le moins habituelle – le défilé d'hommes endimanchés²6 vêtus de complets foncés, de cravates et de chapeaux ne présente pas de particularité significative –, mais par le nombre. La manifestation, massivement soutenue, entend transmettre au pays le mécontentement paysan face à l'autorité fédérale en présentant l'image d'une paysannerie suisse patriote, unie et nécessaire. Si le recours à la manifestation de rue est inhabituelle, son déroulement se veut rassurant. Le cortège est ouvert par un armailli portant le drapeau fédéral, les manifestants entonnent des chants patriotiques à leur arrivée devant le Palais fédéral, et ils chantent l'hymne national au terme de la démonstration. Quelques banderoles éparses portent les inscriptions revendicatrices suivantes: «En défendant la terre, nous défendons la

²⁶ Le *Tages Anzeiger* note dans son édition du 10 mai 1954, 2. Blatt, qu'aucune femme n'est présente lors de la manifestation paysanne. Certaines photographies montrent cependant quelques femmes en costume dans le défilé et d'autres, rares, dans la foule.



Marche sur Berne, 9 mai 1954. Archives fédérales suisses.

patrie »²⁷, «Le prix à la production est le salaire du paysan » ou « Nous voulons comme tous les autres un salaire décent »²⁸, « Qui accepterait une baisse de salaire ? », « La famille paysanne doit vivre honorablement »²⁹.

Les différents discours prononcés sur la place du Palais fédéral sont le fait de treize orateurs choisis parmi les représentants des plus grands groupements participant à la manifestation³⁰. Si les thèmes varient selon la région d'origine, le type de production et le groupement d'appartenance, il faut également noter quelques disparités entre le ton des discours plus conciliants émanant des représentant de l'UPF et ceux plus revendicatifs de l'UPS. Diverses prises de position marquent les discours et présentent un message de mécontentement clair, qui rencontre, selon l'appartenance de l'orateur à l'UPS ou non, plus ou moins d'applaudissements³¹; ainsi, Louis Barras, député et agriculteur

²⁷ Der Bund, 10 mai 1954, p. 4.

²⁸ AF, MPC, E4320B#1990/266#7453*, Communiqué de presse de l'ATS, 9 mai 1954.

²⁹ Le Paysan fribourgeois, 13 mai 1954, p. 1.

³⁰ AF, MPC, E4320B#1990/266#7453*, liste de l'ordre des orateurs.

³¹ Archives de l'USP, J2.332-01#2012/119#2171*, Lettre de l'UCPL en date du 14 décembre 1954.

à Lossy (FR), dépeint pour sa part avec emportement le sentiment de trahison et d'abandon de la profession:

Durant la guerre et la période difficile du ravitaillement, alors qu'on demandait aux paysans un labeur acharné et des sacrifices, le Conseil fédéral avais promis qu'une fois revenu à des temps normaux, il veillerait à ce que les prix des produits agricoles ne s'effondrent pas, mais qu'ils soient fixés de telle sorte qu'ils constituent une juste rémunération. [...] On constate aujourd'hui que toutes ces garanties n'ont plus de valeur.³²

Otto Locher, agriculteur à Konolfingen (BE) et député bernois, rappelle le revenu misérable qui caractérise le quotidien de beaucoup de familles paysannes³³ tandis que Raymond Clavien de Châtroz (VS), président de l'Association des Fédérations romandes d'agriculture, résume quant à lui à la fin de son discours le sentiment de dernier espoir que représente le recours à la manifestation:

Nous ne sommes pas des révolutionnaires, mais les paysans ont aussi des droits à l'existence. Nous ne sommes pas jaloux du bien-être d'autrui, mais nous ne voulons pas être des dupes.³⁴

Symptomatique du malaise face au recours à ce mode d'action, ce discours témoigne d'un profond respect à l'égard d'une profession poussée au bout de ses retranchements et contrainte de réagir. M. Collomb, horticulteur à Saubras (VD) et président de l'Union des producteurs vaudois (UPV), dénonce quant à lui un malaise profond au sein monde paysan en affirmant que «nous ne voulons pas mourir, nous voulons vivre »³⁵. Enfin, le message général est un appel à l'unité du monde paysan permettant ainsi de défendre la paysannerie dans son entier. Quant à la résolution exprimée à l'issue de la manifestation, elle réaffirme l'injustice de la décision du Conseil fédéral, lui demande de revenir sur sa décision et d'appliquer intégralement la Loi sur l'agriculture, et elle donne «mandat à [la] délégation auprès du Conseil fédéral de défendre jusqu'au succès les revendications et les droits essentiels de la paysannerie suisse »³⁶.

³² AF, MPC, E4320B#1990/266#7453*, Rapport du 10 mai 1954 de l'inspecteur Pache, p. 2.

³³ Idem, Rapport de l'inspecteur Freiburghaus du Ministère public fédéral, p. 2.

³⁴ Idem, Rapport du 10 mai 1954 de l'inspecteur Pache, p. 4.

³⁵ Ibidem

³⁶ L'Union, 11 mai 1954, p.4.

Alors que toute entrevue entre le Conseil fédéral et les représentants des manifestants le jour de la Marche a été refusée dans une lettre du conseiller fédéral Markus Feldmann en date du 7 mai³⁷, la résolution retenue à l'issue de la manifestation conduit d'une part à la formation d'une délégation en vue de rencontrer le Conseil fédéral rapidement, et d'autre part à l'élargissement du Comité romand de la Marche sur Berne à un Comité suisse. Par un travail de lobbyisme parlementaire intense, ce dernier parvient à faire infléchir dans le courant de l'été 1954 la position du Conseil fédéral sur les questions agraires³⁸. Celui-ci octroie par la publication de différents arrêtés des assouplissements dans le domaine des contingentements du colza et d'autres céréales, tout comme il met en place une barrière douanière à l'importation de poudre de lait. Finalement, le 1er novembre 1954, face aux revendications concertées du Comité suisse, il rétablit le prix du lait à la production à son niveau d'avant le 1er mai 1954, soit 39 centimes par litre. Ainsi le rapport de gestion de l'UPF de 1954 affirme qu'«il est incontestable que le climat, au Palais fédéral, a sensiblement changé et s'est amélioré depuis notre fameuse Marche sur Berne»39.

Manifester pour se faire entendre de l'opinion publique

Par l'utilisation de ce nouveau mode d'action, la représentation de l'identité paysanne et plus généralement du métier de paysan subit un changement. La manifestation de masse offre désormais une tribune nouvelle non pas seulement dans la rue et auprès des autorités mais aussi dans les colonnes de la presse. Comme le formule Patrick Champagne en parlant de «manifestation médiatique»⁴⁰, toute manifestation publique a pour but d'attirer l'attention et de mettre en scène un message afin d'agir sur le politique et fait donc partie intégrante d'une stratégie de communication plus ou moins précise. La représentation des paysans à travers la manifestation joue ainsi un rôle considérable dans la formation d'images et de symboles dans le monde politique et chez les citoyens de l'après-guerre.

³⁷ AF, MPC, E4320B#1990/266#7453*, Lettre du 7 mai 1954 signée du conseiller fédéral Feldmann.

³⁸ Concernant le fonctionnement du Comité suisse, voir Guillaume Savoy, *op. cit.*, pp. 49-52.

³⁹ Archives de l'UPF, Rapport de gestion 1954, p. 30.

⁴⁰ Patrick Champagne, *Faire l'opinion: le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 2010 (1^{re} édition 1990), p. 204.

Les échos de la manifestation transmis par les journaux renseignent sur la perception qu'a l'opinion publique du monde agricole. Après l'analyse des articles consécutifs à la manifestation du 9 mai 1954 dans les principaux journaux de référence du pays, il ressort de manière quasi unanime pour la presse romande, et pour une grande partie de la presse alémanique, que le désarroi de la branche face à la décision du Conseil fédéral est légitime et constitutif de la manifestation. Tout en ne soutenant pas uniformément les revendications et les demandes paysannes, les journaux reconnaissent le malaise profond qui existe dans le secteur. Ainsi la Tribune de Lausanne et le Journal de Genève affirment que «l'ampleur de la démonstration donne la mesure de l'amertume paysanne. Cette amertume, on aurait grand tort de ne pas la prendre aux sérieux »41. Si le message revendicatif propre de la manifestation est bien compris, un aspect nouveau frappe dans les différents journaux : dans chaque article ou presque revient de manière lancinante la question de la compatibilité entre le métier de paysan et le fait de manifester dans la rue. Cette question touche l'ensemble de la presse analysée, que ce soit les journaux suisses de référence, la presse régionale ou les journaux du milieu agricole. En effet, c'est bien la première fois, mis à part la manifestation politisée organisée par le Bauern-Gewerbe und Bürgerpartei (BGB) bernois en 1928, que le paysan suisse, représenté par la presque totalité des régions du pays et par tous les types d'agriculture, extériorise son mécontentement au travers d'une manifestation de rue au niveau national. Der Bund résume bien le phénomène en disant que «Aujourd'hui, la paysannerie est descendue dans la rue pour donner plus de poids à ses revendications »42.

Pour les grands journaux bourgeois, le recours à la manifestation est perçu comme un danger et une remise en cause du système de la démocratie directe suisse. En effet si désormais les paysans, symbole reconnu de la patrie, se mettent à manifester, cela signifie un changement profond des mentalités et de l'ethos paysans. Ainsi, le *Tages Anzeiger* s'inquiète-t-il du fait que «la politique de la rue fait visiblement chez nous des progrès», tout en affirmant que cette politique ne peut compter parmi les armes d'un débat d'idées démocratique en Suisse. Pour celui-ci, la manifestation des paysans dans l'espace public ne

⁴¹ Tribune de Lausanne, 10 mai 1954, p. 2 et Journal de Genève, 11 mai 1954, p. 2.

⁴² Der Bund, Morgenausgabe, 10 mai 1954, p. 4.

fait que renforcer le fait que «le Conseil fédéral ne peut pas négocier sous la pression de la rue»⁴³. Ce point de vue est partagé par plusieurs journaux de référence comme la *Neue Zürcher Zeitung* ⁴⁴. Pour sa part, la *Tribune de Lausanne* analyse le même problème en regrettant une détérioration des pratiques politiques suisses et elle affirme que face aux motifs «péremptoires» du Conseil fédéral, «des négociations autour de la table seront certainement préférables à une politique de la rue, aussi compréhensible qu'apparaisse le mouvement de colère des petits producteurs⁴⁵».

Une position différente est défendue par les journaux régionaux plus conservateurs et proches des revendications paysannes. C'est le cas de *La Liberté*, du *Schweizer Bauer* et du *Vaterland* qui justifient l'usage de la manifestation par la paysannerie, car elle permet d'exprimer un mécontentement inaudible jusque-là dans l'espace public et auprès des faiseurs d'opinion. Ainsi *La Liberté* consacre, le 8 mai 1954 déjà, un article au « sens d'une manifestation » dans lequel elle soutient que

dans l'histoire politique d'un pays, la nécessité s'impose parfois de rappeler au devoir une autorité qui n'oublie jamais de nous remémorer au besoin par la contrainte les obligations que nous assumons envers la collectivité. [...] [Les paysans] ne marcheront pas sur la capitale dans un esprit de rébellion.⁴⁶

Der Schweizer Bauer parle non pas d'une manifestation politique, mais mentionne une véritable et profonde détresse ressentie par le paysan qui justifie le recours à ce mode d'action⁴⁷ tout comme Das Vaterland ⁴⁸.

Alliance ouvrier-paysan invoquée par la presse de gauche

Une dernière particularité frappe dans la presse suisse au lendemain de la Marche sur Berne du 9 mai 1954, c'est la réaction très intéressée et enthousiasmée des journaux d'extrême gauche. En effet, que ce soit dans la *Voix ouvrière* ou *Vorwärts*, une attention toute particulière est apportée à l'événement qui est qualifié avant même d'avoir eu lieu d'«union ouvrière et paysanne contre le règne de l'oligarchie financière». Alors même que la classe ouvrière est perçue par une

⁴³ Tages Anzeiger, 10 mai 1954, 2. Blatt.

⁴⁴ Neue Zürcher Zeitung, Morgenausgabe, 13 mai 1954, p. 3.

⁴⁵ Idem, 14 mai 1954, p. 2.

⁴⁶ La Liberté, 8 mai 1954, p. 13.

⁴⁷ Der Schweizer Bauer, 10 mai 1954, p. 1.

⁴⁸ Das Vaterland, 10. Mai 1954, 3. Blatt.

majorité de paysan·ne·s comme une classe privilégiée tirant profit de la croissance économique, les deux journaux réactualisent l'union du prolétariat et de la paysannerie et jugent celle-ci comme «la seule solution contre le grand capital et la politique antisociale du Conseil fédéral»⁴⁹. Cette idée d'union de l'ouvrier et du paysan est alors réaffirmée; elle circulait déjà durant l'entre-deux-guerres lors de l'apogée du mouvement Jeunes Paysans. Cette alliance était recherchée à ce moment par une frange de la gauche dans le but de déstabiliser le bloc bourgeois. *Vorwärts* prétend encore en 1954 qu'une alliance «main dans la main» des deux classes serait «invincible»⁵⁰. C'est pourquoi la manifestation paysanne est soutenue par les deux organes et même louée par le conseiller national Edgar Woog du Parti du travail (PdT) dans l'édition de *Vorwärts* du 15 mai 1954 qui appelle à «travailler ensemble à une politique du peuple, une politique pour la paix, une politique pour le bien-être de tous»⁵¹.

La *Voix ouvrière* choisit de considérer le paysan comme un «travailleur de la terre», privilégiant l'une de ses différentes facettes sociologiques, et affirme par conséquent que:

Les producteurs suisses ont montré dimanche sur la place Fédérale leur volonté de vivre décemment. Ils rejoignent ainsi la revendication générale de tous les travailleurs de notre pays.⁵²

Les deux journaux tirent sur plusieurs pages des parallèles entre les paysans et les consommateurs, entre les paysans et les locataires, entre les paysans et les ouvriers qui sont tous contraints de manifester pour se défendre : «les paysans ont raison de descendre dans la rue »⁵³. Chez le paysan, selon la *Voix ouvrière*, «il faut vraiment que l'indignation soit bien forte et bien profonde pour que des milliers, des dizaines de milliers d'entre eux déferlent sur la place Fédérale »⁵⁴. L'attention portée par le PdT et les journaux communistes à la manifestation et au «travailleur de la terre » montre combien la question de l'identité sociologique du paysan et son positionnement politique sont sensibles durant les années 1950. L'espoir à gauche se décrit ainsi:

⁴⁹ Voix ouvrière, 3 mai 1954, p. 1

⁵⁰ Vorwärts, 6 mai 1954, p. 1.

⁵¹ *Idem*, 15 mai 1954, p. 1.

⁵² Voix ouvrière, 11 mai 1954, p. 4.

⁵³ Vorwärts, 6 mai 1954, p. 1.

⁵⁴ Voix ouvrière, 12 mai 1954, p. 1.

Il suffirait qu'ouvrier et paysan, ensemble, prennent conscience de cette évidence et la situation politique du pays serait profondément modifiée.⁵⁵

Un prototype revendicatif réussi

Avant la Marche sur Berne du 9 mai 1954, les manifestations paysannes dans l'espace public suisse revêtent le caractère d'actions directes subversives organisées régionalement par un syndicat paysan minoritaire, isolé et généralement suisse romand – c'est le cas par exemple de la grève du lait de 1947. Ce mode d'action est profondément rejeté par une large majorité de la population paysanne suisse. La manifestation de Berne façonne une nouvelle identité du paysan, qui désormais se conçoit aussi comme manifestant. Elle a eu un effet rassembleur sur l'ensemble composite des producteurs suisses, marque un changement profond de la perception de l'acte manifestant dans le secteur agricole et également dans la presse qui reconnaît en elle l'expression d'un mécontentement général et d'un sentiment d'abandon. On peut donc parler d'«un succès psychologique»⁵⁶ de la manifestation qui apparaît légitime tout en se détachant de ses spécificités ouvrières. En effet, grâce à l'exemple donné par l'UPF, à qui revient la «paternité» de la manifestation, le monde agricole a découvert les avantages que peut apporter une action de masse unie sur la perception qu'en reçoit l'opinion publique. Loin de changer brusquement de camp idéologique, une branche de la paysannerie suisse apprend à user, en plus des moyens traditionnels de défense professionnelle, d'un nouveau mode d'action cher au répertoire moderne de lutte sociale: le fait manifestant comme instrument de pression. Sans apporter de réelles solutions au problème agricole et à l'heure de l'émergence de la société de masse, ce basculement vers une action plus publique, revendicatrice et visible cristallise un grand changement dans l'attitude du paysan suisse qui préfigure les manifestations de 1961, 1973 et jusqu'à celles d'aujourd'hui.

⁵⁵ Ibidem.

⁵⁶ Archives de l'UPF, PV du comité directeur UPF du 19 juin 1954, p. 53.